



Saint-Genis-l'Argentière ● Ordures ménagères : la fin du ramassage en porte à porte

Dans le cadre de la nouvelle organisation de collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de Communes, le ramassage en porte à porte disparaît. Jusqu'au printemps 2025, les communes voient petit à petit le nouveau dispositif se déployer. Les Saint-Geinois portent maintenant leurs déchets dans les Points d'Apports Volontaires, toujours en sacs noirs pour les ordures ménagères et en sacs jaunes pour les emballages recyclables. Ces nouvelles colonnes sont installées en différents lieux collectifs sur la commune. Ce système réduit la circulation des camions en réduisant les tournées et le nombre de passage. Au-delà de la préoccupation environnementale, la diminution du coût de gestion des déchets, est aussi un des objectifs. Il est bien sûr interdit de déposer ses sacs en bordure des voies publiques ou devant chez soi.

Calendrier et localisation des Points d'Apports Volontaires dans votre mairie ou sur le site www.cc-montsdulyonnais.fr rubrique environnement et déchets.